

L'enlèvement d'embâcles

Dans l'absolu, la rivière n'a pas besoin de l'Homme pour trouver son chemin (y compris à travers des embâcles). Mais les infrastructures se sont multipliées en quelques siècles... Les techniques végétales sont une alternative à des interventions généralement "lourdes" qui provoquent un profond bouleversement de la rivière. La SAVA se propose de vous faire découvrir les méthodes douces au fil des parutions de Citoyen Nature.

Les embâcles sont des accumulations de débris végétaux, auxquelles viennent malheureusement souvent s'ajouter des déchets plastiques, retenus par un obstacle placé dans le lit mineur. Il est susceptible (comme tout obstacle dans le lit mineur) de provoquer des turbulences ou des déviations de courants à l'origine de nouvelles érosions de berges.

Il peut s'agir :

- d'une souche proéminente
- d'un arbre qui a chuté dans le lit mineur
- d'enrochements qui se sont affaissés
- de troncs flottants qui se sont calés entre deux piles de pont



Chantier SAVA en cours © Gérard LACOUMETTE



Formation d'embâcles suite à une crue © Luc BIHL (SAVA)



Par contre, lorsque les embâcles contribuent à diversifier les écoulements, qu'ils participent à la stabilisation du cours d'eau (voire des érosions), qu'ils peuvent favoriser la création d'habitats, et qu'ils constituent, de ce fait, des facteurs de diversification des habitats aquatiques (excellentes caches à poissons, support pour la ponte et la reproduction des macro-invertébrés...), il est proposé de ne pas intervenir.

L'élimination d'embâcles peut être justifiée pour la protection d'ouvrage : piles de pont, passage busé, routes, bâtiments...

L'augmentation du risque d'inondation doit être mesurée. En effet, en fonction de l'environnement proche, les inondations peuvent avoir un impact positif (dans les milieux naturels), sans conséquences ou négatif (dans les zones habitées).

Jacky FRITSCH, Responsable administratif
Guillaume JULIAN, Animateur Chantier Nature

Remarques :

- Une attention particulière devra également être portée à certains embâcles qui peuvent constituer des habitats intéressants pour les castors, par exemple.
- L'enlèvement d'embâcles ne doit concerner que les troncs, branches et déchets, et en aucun cas ne "dériver" vers un curage ou un creusement de lit.
- Avant toute évacuation d'embâcle, il est nécessaire d'analyser exactement ses effets sur le courant et sa nature.

Source : Guide de la végétation des bords de cours d'eau (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) -mars 2000-.

